ÉTUDE MARQUIS ARCHITECTURE

Opération : Allonzier la Caille

Rénovation d'une salle polyvalente

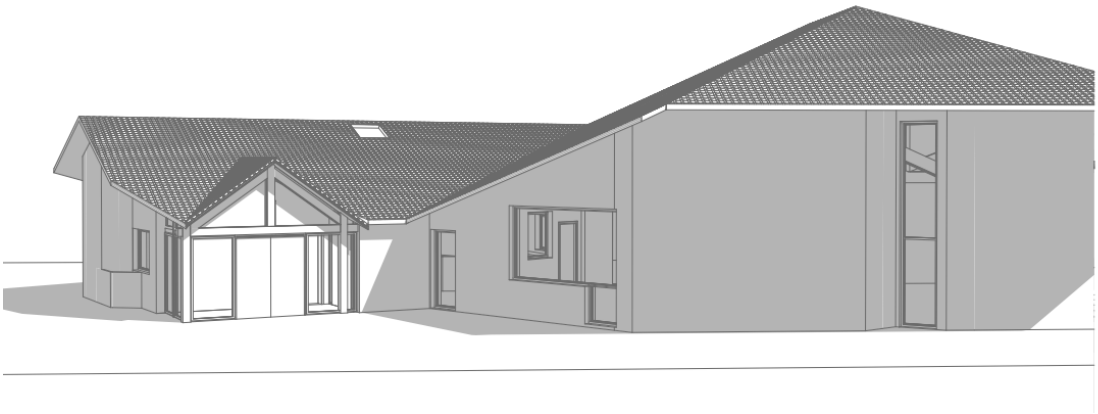
Adresse : 168 route de sous le mont, 74350 Allonzier la Caille

Maître d'ouvrage : Commune d'Allonzier la Caille

Architecte : Étude Marquis Architecture

R.C.

Règlement de la Consultation



Étude Marquis Architecture — Société d'architecture

14, Place des Terreaux — 1er étage · 01300 BELLEY · 06 85 13 53 49 · philibertmarquis@etudemarquis.fr

1. Objet de la consultation

Réhabilitation de la salle polyvalente communale d'Allonzier la Caille : requalification entrée/ sanitaires (dont WC PMR), sas d'entrée bois/verre, optimisation cuisine + bar avec chambre froide positive, reprise d'installations électriques, traitement acoustique du plafond, pose d'un parquet, CVC et finitions associées.

Lieu principal d'exécution : 168 route de sous le mont, 74350 Allonzier la Caille.

2. Maître d'ouvrage — maîtrise d'œuvre — procédure

Rubrique	Renseignement
Maître d'ouvrage / pouvoir adjudicateur	Commune d'Allonzier la Caille — représentant : Monsieur le Maire, Olivier RENAUD
Maîtrise d'œuvre titulaire	Étude Marquis Architecture — Philibert Marquis — 14 Place des Terreaux, 01300 Belley
Procédure	Procédure adaptée ouverte (MAPA) avec possibilité de négociation
Nature du marché	Marché public de travaux alloti

3. Décomposition en lots

Le marché est décomposé en 10 lots séparés. Chaque candidat peut répondre à un ou plusieurs lots. Le nombre de lots attribuables à un même candidat n'est pas limité, sauf indication contraire du maître d'ouvrage.

N° lot	Intitulé
Lot 01	Démolition / Gros Œuvre / Installation de chantier
Lot 02	Cloisons / Doublages / Peinture / Faux-plafonds
Lot 03	Panneaux isothermes (chambre froide)
Lot 04	Carrelage / Faïence
Lot 05	Menuiserie bois / Agencement
Lot 06	Menuiserie aluminium
Lot 07	Couverture
Lot 08	Électricité
Lot 09	Plomberie
Lot 10	Froid / CVC (Chauffage / Ventilation / Climatisation)

4. Variantes — prestations supplémentaires éventuelles

- **Variantes : autorisées — le candidat peut proposer des variantes ou des prestations complémentaires en complétant les lignes prévues à cet effet en fin de DPGF (cadre**

5. Dossier de consultation

- le présent règlement de la consultation (RC) ;
- le cadre d'acte d'engagement (AE) par lot ;
- le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- les pièces techniques : CCTP par lot, plans et annexes techniques de la maîtrise d'œuvre ;
- les pièces financières : DPGF par lot ;
- les annexes administratives et techniques communiquées par le maître d'ouvrage, dont le rapport de repérage amiante avant travaux (RAAT) — sans présence d'amiante relevée.

6. Conditions de participation et pièces de candidature

Candidature sous forme de formulaires **DC1 / DC2** (ou équivalents) ou DUME électronique :

- lettre de candidature (ou équivalent) ;
- déclaration du candidat (ou équivalent) ;
- présentation de l'entreprise et de ses moyens humains et matériels ;
- références de travaux comparables des cinq dernières années ;
- attestations d'assurance en cours de validité (RC professionnelle + décennale pour les lots concernés) ;
- le cas échéant, documents relatifs à la sous-traitance déclarée.

Le maître d'ouvrage peut demander aux candidats de compléter leur dossier (Code de la commande publique).

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires travaux réalisés au cours des trois derniers exercices ;
- déclaration des effectifs et de l'importance de l'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- qualifications QUALIBAT (ou qualifications équivalentes établies par des organismes indépendants), ou références similaires, adaptées au lot ;
- déclaration de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique, et des techniciens ou organismes techniques disponibles pour l'exécution ;
- certificats de qualité (ou autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité) ;
- déclaration sur l'honneur (articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique), y compris emploi des travailleurs handicapés (articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail).

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. En cas d'attribution à un groupement, la forme imposée est le groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Toute question relative à l’appel doit passer exclusivement par la plateforme et recevra une réponse par le même média, qui sera portée à connaissance équivalente de tous les candidats.

7. Pièces de l'offre

- l'acte d'engagement (AE) complété et signé ;
- la DPGF du lot, complétée **sans modification de structure** ;
- un mémoire technique de réponse ;
- les fiches techniques / notices produits demandées par les CCTP ;
- le cas échéant, les éléments de sous-traitance déclarée.

Le mémoire technique traite a minima : compréhension de l'opération et des contraintes du site ; méthodologie d'intervention et organisation de chantier ; moyens humains affectés et encadrement ; dispositions pour limiter les nuisances, gérer les déchets et protéger l'existant ; propositions techniques et qualité des produits/matériaux.

8. Visite du site

La visite du site est facultative mais vivement recommandée. Le candidat qui réalise la visite ne peut ensuite se prévaloir d'une méconnaissance des lieux ; cette clause d'exonération ne s'applique qu'aux candidats ayant effectivement réalisé la visite. Le maître d'ouvrage peut, avant publication, la rendre obligatoire (modalités + attestation précisées dans la version finale).

9. Questions / renseignements complémentaires

Les demandes de renseignements sont adressées au maître d'œuvre (Étude Marquis Architecture — philibertmarquis@etudemarquis.fr). Date limite de réception des questions : au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres ; le maître d'œuvre répond au plus tard 6 jours avant cette date limite.

10. Conditions d'envoi et de remise des plis

Les plis sont remis par voie électronique sur le profil du maître d'ouvrage (plateforme mp74.fr — http://www.mp74.fr/). La transmission papier n'est pas autorisée (sauf copie de sauvegarde dans les conditions des textes).

Paramètre	Valeur
Date limite de remise des offres	**Lundi 04 JANVIER 2027**
Heure limite	**12H00**
Profil du maître d'ouvrage	mp74.fr (http://www.mp74.fr/)
Formats de fichiers acceptés	(PDF, XLSX, formats bureautiques courants)
Signature électronique	**Non exigée au dépôt de l'offre** ; **exigée de l'attributaire** lors de la mise au point du marché (certificat conforme eIDAS)

11. Jugement des candidatures et des offres

Les candidatures sont examinées au regard des garanties professionnelles, techniques et financières.

Les offres régulières, acceptables et appropriées sont classées selon les critères pondérés suivants :

Critère	Pondération	Base d'analyse
Valeur technique	**50 %**	Mémoire technique
Prix des prestations	**40 %**	DPGF
Valeur environnementale	10 %	

Sous-critères de la valeur technique (sur 50 points) :

- méthodologie d'exécution et compréhension des contraintes du site : **20 points** ;
- organisation du chantier, moyens humains et gestion des nuisances/déchets : **20 points** ;
- pertinence des solutions techniques et qualité des produits/matériaux : **10 points**.

12. Négociation

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les candidats les mieux classés. Il peut aussi attribuer sur la base des offres initiales sans négociation.

13. Dispositions diverses

Langue de la consultation : français. Unité monétaire : l'euro. Le candidat est réputé avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces de la consultation et en accepter les termes sans réserve.